



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Traitement de la maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 43230

### Texte de la question

M. Fabrice Brun attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la maladie d' Alzheimer. Aujourd'hui, 1,2 million de personnes sont touchées par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée en France. Avec 225 000 nouveaux cas chaque année, la maladie d'Alzheimer est la plus fréquente des maladies neurodégénératives. Le plan maladie neurodégénératives (PMND) 2014-2019, doté d'un budget de 470 millions d'euros sur cinq ans et qui prévoyait la réalisation concrète de 96 mesures dédiées à la lutte contre trois pathologies principales (Alzheimer, Parkinson et sclérose en plaques), est aujourd'hui clos. La loi de mai 2020 a partiellement traité du sujet douloureux du statut des aidants. En effet, les aidants familiaux jouent un rôle important dans la prise en charge des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et des maladies neurodégénératives. Leurs accompagnants ainsi que les moyens dévolus à la recherche doivent être intégrés dans un plan maladie neurodégénérative « 2022-2027 » qui tarde à se concrétiser. C'est pourquoi il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement en matière de politique de recherche de lutte et de prévention des maladies neurodégénératives dont la maladie d'Alzheimer.

### Données clés

**Auteur :** [M. Fabrice Brun](#)

**Circonscription :** Ardèche (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43230

**Rubrique :** Maladies

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 décembre 2021](#), page 8993

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)